



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



05160283

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉE F

27-10-2005

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : CABINET D'EXPERTS AUTOMOBILES DE CHARLEROI

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : AVENUE DES ALLIES 6/7 - 6000 CHARLEROI

N° d'entreprise : 0437185631

Objet de l'acte : TRANSFERT SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GERANCE DU 24 OCTOBRE 2005

Il a été décidé unanimement de

transférer le siège social actuellement sis à 6000 Charleroi, Avenue des Alliés, 6 à 6280 Loverval, Chaussée de Philippeville 3, et ce à dater du 31 octobre 2005.

Pour copie conforme : CABINET EXPERTISE AUTOMOBILE DE CHARLEROI

Gérant: VAN WILDER Pascal

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature